

Réaction du Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec à la publication du rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse

La prévention doit commencer dès la grossesse

Lévis, le 10 mai 2021 - Le Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec (RCRPQ) salue le travail titanesque réalisé par Mme Régine Laurent et son équipe de commissaires qui, dans leur rapport dévoilé la semaine dernière, dressent des constats lucides, mais nécessaires, sur l'insuffisance des services d'accompagnement et de soutien en périnatalité offerts aux parents québécois.

La périnatalité est généralement définie comme la période débutant à la grossesse et se terminant lorsque l'enfant atteint l'âge de deux ans. Selon Manon Hélène Desjardins, présidente du RCRPQ, qui représente une vingtaine d'organisations communautaires entièrement dédiées aux services périnataux, il s'agit de la période la plus stratégique pour mettre en œuvre un continuum de services efficace en prévention, tel que le recommandent les commissaires.

« La période périnatale est celle où les parents apprennent à devenir parents ; il s'agit du meilleur moment pour les accompagner dans l'acquisition de bonnes habiletés parentales, les sensibiliser aux besoins de leur bébé pour qu'il se développe bien et les mettre en lien avec les services communautaires qui pourront continuer à les soutenir tout au long de leur parcours parental », mentionne-t-elle.

Or, les commissaires font le constat que les services périnataux offerts au Québec ne sont pas suffisamment accessibles, qu'ils peinent à atteindre leurs cibles et qu'ils varient en qualité de façon importante d'une région à l'autre.

L'avis de grossesse, point de départ de la trajectoire de services périnataux

Le RCRPQ appuie particulièrement la recommandation de la Commission de déployer l'avis de grossesse à l'échelle du Québec. Il s'agit d'une procédure par laquelle un avis est envoyé au CLSC dès qu'une grossesse est signalée. Le CLSC contacte alors la femme pour lui offrir des services. Selon le RCRPQ, toutefois, une telle mesure sera efficace surtout si elle est assortie d'une trajectoire de services universels, qui permet à chaque famille de bénéficier d'un accompagnement psychosocial pendant et après la grossesse, par exemple des ateliers ou cours prénataux, des services de relevailles ou des activités pour stimuler le lien d'attachement du bébé.

« Actuellement, les services périnataux sont principalement concentrés dans le programme SIPPE (Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance), mais seules les familles ayant de très faibles revenus y sont admissibles. Or, en période périnatale, toutes les familles sont vulnérables en raison des adaptations majeures que demande l'arrivée d'un enfant. Il faut

changer le paradigme et garantir à chaque famille un accompagnement qui répond à ses besoins », soutient Manon Hélène Desjardins.

Vers une nouvelle Politique de périnatalité

Selon le RCRPQ, les recommandations de la Commission Laurent tombent au bon moment, puisque la Politique de périnatalité 2008-2018 est arrivée à échéance et qu'une nouvelle Politique doit être adoptée au cours de la prochaine année. Il s'agit donc d'un bon moment pour proposer une nouvelle vision de ces services, axée sur la reconnaissance des besoins de toutes les familles, et résolument tournée vers la prévention, dans une approche de continuum et de partenariat impliquant l'ensemble des acteurs impliqués.

« Le souhait de chaque parent, c'est de voir leur enfant grandir en développant son plein potentiel. Notre souhait, au RCRPQ, c'est que tous les parents aient accès aux bons services, au bon moment, pour aborder cette expérience avec confiance et avoir en mains tous les outils pour en faire la plus belle expérience de leur vie », affirme Manon Hélène Desjardins.

Qu'est-ce qu'un Centre de ressources périnatales ?

Les Centres de ressources périnatales (CRP) sont des organisations dont la mission consiste à offrir, sur un territoire défini, des services en périnatalité aux parents et futurs parents afin de les préparer, de les accompagner et de les soutenir dans les différentes transitions et adaptations particulières à chacune des périodes que sont la préconception, la grossesse, la naissance et jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de 2 ans. Les CRP sont des organisations communautaires en périnatalité entièrement dédiées à l'accompagnement des familles durant la période périnatale.

À propos du Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec (RCRPQ)

Le RCRPQ est le seul réseau national regroupant les CRP, situés dans 12 régions du Québec. Créé en 1999, il rassemble les CRP, les mobilise, les soutient et fait la promotion de leur utilité sociale. En plus de voir à la consolidation et au développement des CRP sur tout le territoire du Québec, il fait des représentations pour des politiques publiques qui permettent à toutes les familles québécoises de bénéficier d'une trajectoire complète de services en périnatalité et ce, de manière à réduire les vulnérabilités associées à cette période particulièrement cruciale du développement des tout-petits. Largement reconnu à titre de référence grâce à l'expertise de ses membres, résolument orienté vers les besoins des familles, le RCRPQ est un acteur incontournable pour toutes les questions touchant à la périnatalité.

- 30 -

Source : Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec

Pour toute information ou demande d'entrevue :

Marie-Claude Beaudoin
418-336-3316
dga@rcrpq.com